

OBJET FOURNITURE DE DENREES ALIMENTAIRES

**APPROBATION DU PROJET
AUTORISATION DE LANCER L'APPEL D'OFFRES ET DE SIGNER LES MARCHES**

FAVORISER LA REUSSITE EDUCATIVE

La Ville doit procéder à l'achat de denrées alimentaires pour assurer la distribution des repas dans les cantines scolaires des écoles primaires et maternelles ainsi que dans le cadre des activités extrascolaires (centre de lecture, mercredi jeunesse, centres aérés, ...).

Le marché actuel arrivant à échéance au 31/12/2011, il convient de procéder au renouvellement de la consultation.

Conformément à l'analyse des besoins, le marché est composé de 51 lots dont 16 lots individuels et 35 familles de produits, pouvant donner lieu chacun à un marché distinct conformément à l'article 10 du Code des Marchés Publics (décomposition en annexes 1 et 2)

Je vous demande, en conséquence :

- 1° d'adopter la procédure de passation, le mode d'évolution et les caractéristiques du marché, comme suit :
 - procédure d'appel d'offres ouvert (articles 10, 33, 57 à 59 et 77 du CMP) ;
 - marché est décomposé en 51 lots dont le détail est annexé à la présente Délibération ;
 - marché à bons de commande fixant une quantité maxi pour les lots 1 à 16 et un montant maxi pour les lots 17 à 51 ;
 - les bons de commandes s'effectueront conformément aux prix HT ;
 - durée du marché : du 1er janvier au 31 décembre 2012 avec la possibilité de reconduire le marché trois fois sans que sa durée totale n'excède quatre années ;
 - enveloppe budgétaire : estimation prévisionnelle de 4 326 000,00 € telle que dans les annexes - Chapitre de la dépense 011/ article 23 ;
- 2° d'approuver le Dossier de Consultation des Entreprises et les pièces du marché ;
- 3° de m'autoriser à lancer la procédure ;
- 4° de m'autoriser à passer les marchés à bons de commande avec les fournisseurs retenus par la Commission d'Appel d'Offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marchés négociés ;
- 5° de m'autoriser à signer les marchés avec les fournisseurs classés en première position par la Commission d'Appel d'Offres, à jour de leurs cotisations sociales et fiscales.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



OBJET FOURNITURE DE DENREES ALIMENTAIRES

APPROBATION DU PROJET
AUTORISATION DE LANCER L'APPEL D'OFFRES ET DE SIGNER LES MARCHES

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Considérant les crédits prévisionnels à inscrire sous le chapitre 606/ article 23 du Budget principal 2012 ;

Sur le RAPPORT N° 11/4-39 du Maire ;

Vu le rapport de M. MAILLOT Gérald, 3ème Adjoint, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Projet Educatif Global ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ARTICLE 1

Approuve la procédure de passation, le mode de dévolution et les caractéristiques du marché pour la fourniture de denrées alimentaires.

- procédure d'appel d'offres ouvert (articles 10, 33, 57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics) ;
- marché est décomposé en 51 lots dont le détail est annexé à la présente Délibération ;
- marché à bons de commande fixant une quantité maxi pour les lots 1 à 16 et un montant maxi pour les lots 17 à 51 ;
- les bons de commandes s'effectueront conformément aux prix HT ;
- durée du marché : du 1er janvier au 31 décembre 2012 avec la possibilité de reconduire le marché trois fois sans que sa durée totale n'excède quatre années ;
- enveloppe budgétaire : estimation prévisionnelle de 4 326 000 € telle que dans les annexes - chapitre de la dépense 011/ article 23.

ARTICLE 2

Autorise le lancement de la procédure.

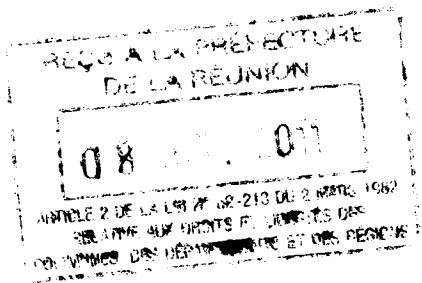
ARTICLE 3

Autorise le Maire à signer les marchés avec les fournisseurs classés en première position par la Commission d'Appel d'Offres, à jour de leurs cotisations sociales et fiscales.

ARTICLE 4

Autorise le Maire à traiter par marchés négociés, en cas de résultat infructueux.

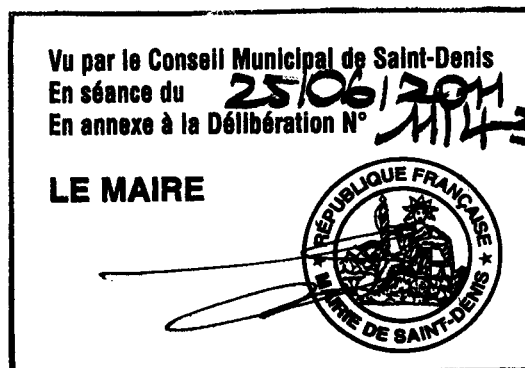
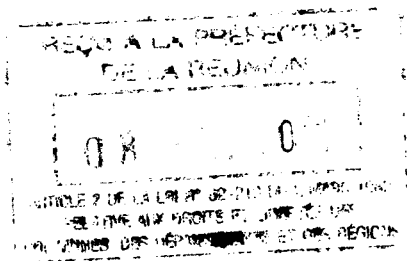
Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le



FOURNITURES DE DENREES ALIMENTAIRES ANNEE 2012

LOTS individuels : sur la base des quantités Maxi annuelles

LOTS	DENREES ALIMENTAIRES	Unité	Qté Maxi
1	CUISSE DE POULET	KG	61 000
2	FROMAGES FONDUS	U	800 000
3	LAIT	LT	200 000
4	PORC EN CUBES	KG	35 200
5	THON EN CUBES	KG	30 600
6	COQ frais en morceaux	KG	19 200
7	RIZ DEMI LUXE	KG	120 000
8	CABRI en morceaux	KG	15 500
9	BAGUETTE	U	180 000
10	CAROTTE	KG	70 000
11	HUILE	BLLE	30 000
12	COQ congelé en morceaux	KG	19 200
13	JAMBON/ VOLAILLE	KG	5 200
14	ANANAS ENTIER EPLUCHE	KG	14 000
15	BETTERAVE CUITE ENTIERE	KG	30 000
16	PAIN VIENNOIS	U	25 000



LOTS par famille : Sur la base des montants Maxi annuels

LOTS	DENREES ALIMENTAIRES	Unité	Qté Maxi	Montants Maxi
17	VIANDES DE VOLAILLE			
	ESCALOPE DE POULET	KG	12 800	180 000,00
	CORDON BLEU	KG	19 400	
18	VIANDES ASSAISONNEES			
	NUGGETS DE POULET	KG	16 500	130 000,00
	PAUPIETTE DE DINDE	KG	11 200	
19	VIANDES ROUGES			
	CERF EN CUBES	KG	11 360	179 000,00
	VIANDES DE BŒUF HACHE	KG	18 000	
	AGNEAU CONGELE en morceaux	KG	2 000	
20	POISSONS ET CRUSTACES			
	CREVETTE 100/200	KG	9 000	151 000,00
	DAURADE EN CUBES	KG	15 600	
21	POISSON PRE CUIT			
	POISSON PANE	KG	15 400	102 000,00
	SURIMI DE POISSON	KG	3 800	
22	OVOPRODUITS			
	ŒUF en poche	KG	50 000	210 000,00
	ŒUF en seau	U	10 000	
23	LEGUMES SURGELES			
	BROCOLIS	KG	18 000	234 000,00
	CAROTTE RONDELLE	KG	8 000	
	EPINARD	KG	22 700	
	HARICOT BEURRE	KG	2 000	
	HARICOT VERT	KG	10 000	
	MACEDOINE DE LEGUMES	KG	49 500	
	PETIT POIS	KG	4 500	
	POMME NOISETTE	KG	4 000	
	POMME SAUTEE	KG	30 000	

24	LEGUMES 4^{ème} GAMME			171 000,00
	CHOU ROUGE RAPE	KG	4 500	
	CHOU BLANC RAPE	KG	10 000	
	MELANGE POUR SHOP SUEY	KG	4 000	
	ACHARD DE LEGUMES	KG	42 600	
	BREDES	KG	23 000	
25	LEGUMES FRAIS 1			132 000,00
	CHOUCHOU	KG	8 000	
	CITROUILLE	KG	4 000	
	CONCOMBRE	KG	30 000	
	COURGETTE	KG	26 000	
	PETITE TOMATE	KG	36 000	
	POMME DE TERRE	KG	10 000	
26	LEGUMES FRAIS 2			45 000,00
	AUBERGINE	KG	5 000	
	LAITUE	KG	5 000	
	CHOU CHINOIS	KG	9 000	
	POIVRON VERT	KG	3 000	
	GINGEMBRE	KG	4 000	
	PETIT PIMENT	KG	1 000	
27	LEGUMES TUBERCULES			6 000,00
	PATATE DOUCE	KG	2 000	
	SONGE	KG	1 000	
	MANIOC	KG	1 000	
28	EPICES FRAIS			133 000,00
	AIL	KG	16 200	
	OIGNON SEC	KG	55 000	
29	EPICES SECS			43 000,00
	BASILIC SEC	KG	300	
	CURCUMA	KG	2 000	
	HERBE DE PROVENCE	KG	500	
	MASSALE	KG	300	
	POIVRE MOULU	KG	400	
	POUDRE DE MANIOC	KG	160	
	RAZ EL HANOUT	KG	250	
	SEL FIN	KG	5 000	
	THYM en bte	KG	1 500	
30	CONDIMENTS			52 000,00
	HARISSA	BTE	300	
	PATE D'ARACHIDE	BTE	2 000	
	SAUCE DE SOJA	BLLE	2 000	
	SAUCE D'HUITRE	BLLE	1 600	
	VIN DE CUISINE	BLLE	16 000	
	VINAIGRE	BLLE	11 300	
31	SAUCES DIVERSES			20 000,00
	KETCHUP	FL	2 000	
	MAYONNAISE	FL	4 000	
	MOUTARDE	LT	600	

	FRUITS D'IMPORTATION			
32	POMME	U	460 000	280 000,00
	ORANGE	U	480 000	
	RAISINS	KG	20 000	
	AGRUMES			
33	MANDARINE	U	136 400	95 000,00
	ORANGE	U	136 400	
	TANGOR	U	136 400	
	FRUITS EXOTIQUES			
34	ANANAS FRAIS	KG	8 000	250 000,00
	BANANE	U	510 000	
	MANGUE	KG	6 000	
	MELON	KG	14 000	
	PASTEQUE	KG	33 000	
	PAPAYE	KG	14 000	
	FRUITS CUIITS			
35	COCKTAIL DE FRUITS AU SIROP LEGER	BTE	5 000	158 000,00
	COMPOTE SANS SUCRES AJOUTES	U	240 000	
	COMPOTE ANANAS VICTORIA sans sucres ajoutés	U	180 000	
	YAOURTS			
36	YAOURT AROMATISE	U	482 700	353 000,00
	YAOURT NATURE SUCRE	U	480 000	
	YAOURT AUX FRUITS	U	238 500	
	DESSERTS LACTES			
37	CREME DESSERT	U	263 400	274 000,00
	FLAN AU CAMEL	U	260 000	
	FLAN AU CHOCOLAT		232 000	
	FLAN VANILLE	U	240 000	
	DESSERTS GLACES			
38	BUCHETTE GLACEE	U	22 000	70 000,00
	SORBETS BATONNETS	U	222 000	
	GLACE CONE	U	23 000	
	GÂTEAUX ARTISANAUX			
39	GÂTEAU PATATE	U	80 000	50 000,00
	GÂTEAU BANANE	U	80 000	
	GÂTEAUX INDUSTRIELS			
40	CAKE	U	196 000	68 000,00
	MADELEINE	U	196 000	

41	FROMAGES BEURRE ET CREME			
	FROMAGE A PATE MOLLE	U	62 000	115 000,00
	FROMAGE A PATE PRESSEE NON CUITE	U	22 000	
	FROMAGE RAPE	KG	5 800	
	BEURRE	KG	5 200	
CREME LIQUIDE	LT	6 800		
42	PETIT DEJEUNER			
	ABRICOT SEC	U	300 000	243 000,00
	BARRE CERÉALIERE	U	200 000	
	BISCOTTE	U	450 000	
	CAFE	PQT	2 200	
	CHOCOLAT EN POWDRE	BTE	70	
	CONFITURE	BCL	600	
	FARINE	KG	2 500	
	MIEL	BCL	150	
THE	BTE	200		
43	JUS DE FRUITS			
	JUS DE FRUITS 1 Litre	Litre	11 000	49 000,00
	JUS DE FRUITS INDIVIDUEL	U	100 000	
44	EAUX			
	EAU MINERALE 5 Litre	U	8 000	15 000,00
	EAU MINERALE 50 cl	U	4 000	
45	CONSERVES DE POISSONS			
	THON AU NATUREL BTE 3/1	BTE	1 000	122 000,00
	THON AU NATUREL BTE 4/4	BTE	2 600	
	SARDINE BTE DE 2 KG	BTE	1 000	
	SARDINE BTE DE 125gr	BTE	1 000	
	RAVIOLI AU SAUMON	POCHE	8 560	
46	CONSERVES DE LEGUMES			
	MAÏS BTE 3/1	BTE	2 500	155 000,00
	MAÏS BTE 4/4	BTE	3 600	
	HARICOT VERT BTE 5/1	BTE	2 000	
	CHAMPIGNONS BTE 5/1	BTE	2 500	
	TOMATE ENTIERE PELEE BTE 5/1	BTE	10 000	
	CONCENTRE DE TOMATE 1/2	BTE	800	
	POTAGE AUX LEGUMES	Litre	600	
	PETIT POIS 5/1	BTE	2 300	
	POUSSE DE BAMBOU 3/1	BTE	1 800	
CELERI RAVE RAPE	BTE	4 800		
47	CONSERVES DE VOLAILLE			
	RAVIOLI A LA VOLAILLE	BTE	2 000	40 000,00
	MOUSSE DE VOLAILLE BTE 1 KG	KG	1 000	
	MOUSSE DE VOLAILLE INDIVIDUELLE	U	60 000	
48	FECULENTS			
	PATE ALIMENTAIRE	KG	48 000	138 000,00
	PUREE BTE 3/1	BTE	5 500	
	SEMOULE	KG	2 000	
49	GRAINS SECS			
	LENTILLES	KG	5 000	30 000,00
	HARICOTS ROSES	KG	7 000	
	POIS DU CAP	KG	6 100	
50	EPICERIE FINE			
	SUCRE ROUX	KG	2 200	3 000,00
	SUCRE EN DOSES	U	6 000	
51	CHOCOLATS			
	FIGURINES EN CHOCOLAT	U	22 000	30 000,00
	PAPILLOTE EN CHOCOLAT	KG	1 000	

4 326 000,00